



Une des plus vieilles villes d'Amérique du Nord, Montréal possède des archives municipales d'une grande richesse. Notre patrimoine représente l'un de nos atouts majeurs pour le futur et situe Montréal parmi les villes les plus favorisées d'Amérique du Nord.

Montréal est une ville riche en histoire et bouillonnante d'activités culturelles et sportives. Montréal vous offre une qualité de vie sans pareil. C'est une métropole reconnue dans le monde entier pour son effervescence culturelle. Notre ville est un lieu d'échange entre les communautés et est appréciée pour son ouverture sur le monde

L'École Rudolf Steiner de Montréal

Ouvertures de postes

**Professeur de classe pour la 1^e année
Professeur de langue anglais et/ou allemand
Professeur de mouvement et éducation physique**

Année scolaire 2010-2011

L'École Rudolf Steiner de Montréal a été fondée en 1978, depuis lors elle offre ses services éducatifs à la population de la ville de Montréal avec le plus grand souci de bien mettre en œuvre la pédagogie Waldorf telle qu'elle est reconnue mondialement.

L'école est située sur l'Île de Montréal, dans le quartier de Notre-Dame-De-Grâce. Depuis septembre 2007, elle est devenue fière propriétaire d'une ancienne bibliothèque. Cette bâtisse, d'une architecture remarquable, se transforme petit à petit en un lieu chaleureux, vibrant de couleurs et de lumière.

La salle de Fêtes est le cœur de notre école, la vie culturelle et artistique qui s'y déploient, en font un lieu privilégié. Elle sert également pour le travail lié au mouvement. L'eurythmie a aussi un grand espace qu'elle partage avec les activités de musique et de théâtre.

Tout autour du bâtiment, des jardins et plates bandes sont aménagés. Une cour de récréation permet aux élèves de jouer en toute sécurité. Adjacent à cette cour, le parc local offre un grand espace de verdure pour les petits et divers aménagements sportifs pour les plus grands.

L'École accueillera en 2010-2011, 105 élèves du jardin d'enfants à la huitième année. Elle connaît un bel essor quant à l'intérêt de nouvelles familles, une vingtaine de familles s'approchent de nous pour septembre 2010. Nous cherchons donc à développer l'équipe pédagogique pour répondre à cette belle demande.

PROFESSEUR DE CLASSE **De la 1^e année**

Description de tâche

Un beau groupe d'enfants émerge du jardin d'enfants, tous prêts à franchir le seuil de la première année. Nous sommes fiers d'annoncer que 15 enfants sont inscrits présentement, c'est en quelque sorte un nouvel essor pour l'école.

Puisque nous travaillons de manière collégiale, le professeur de classe est un membre à part entière de la réunion des maîtres. Il (elle) est responsable de son groupe de la première à la huitième année. La tâche d'enseignement est définie par le Collège des professeurs, elle comprend les heures d'enseignement, d'encadrement des élèves et de réunions. Il (elle) est tenu(e) d'évaluer le développement de chaque élève, du point de vue académique, affectif et social. Cette évaluation se fait sous forme écrite, 4 fois par année et doit être remise aux parents. Au moins une rencontre annuelle avec chaque famille est également requise. En temps que collègue du primaire et de la réunion des maîtres, le professeur de classe participe activement aux études pédagogiques et aux études d'enfants. Il (elle) tient des réunions de classe régulièrement et travaille individuellement avec ses parents pour promouvoir une meilleure compréhension du plan scolaire Waldorf et du développement de l'enfant. Le professeur de classe a un certain nombre de responsabilités administratives autres que ses tâches d'enseignant. Il (elle) sera présent(e) aux réunions des maîtres ainsi qu'aux autres événements de l'École dans la mesure du possible.

Pré-requis pour le poste :

1. La formation en Pédagogie Waldorf.
2. Une autorisation légale d'enseignement du Québec ou une tolérance.
3. Des compétences en organisation et la capacité d'accomplir des tâches diversifiées avec confiance, étant capable de transformer des idées en réalisations.
4. Des compétences en communications et en relations inter personnelles; facilement abordable par les étudiants, les parents et les collègues.
5. Des compétences dans la gestion de conflits.
6. La volonté et la capacité de travailler dans un environnement communautaire.

Rémunération

Le salaire annuel de base, incluant un régime de retraite et la gratuité pour l'éducation des enfants à l'école (si le cas s'applique).

PROFESSEUR EN LANGUE SECONDE ANGLAIS et/ou ALLEMAND

Description de tâche

Le professeur de langue est un membre à part entière de la réunion des maîtres, car à l'école nous travaillons de manière collégiale. Il (elle) est le porteur de sa matière dans l'école et responsable des élèves qui lui sont confiés. La tâche d'enseignement est définie par le Collège des professeurs, elle comprend les heures d'enseignement, d'encadrement des élèves et de réunions. Il (elle) est tenu(e) d'évaluer le développement de chaque élève en relation avec la matière qu'il (elle) enseigne, du point de vue académique, affectif et social. Cette évaluation se fait sous forme écrite, 4 fois par année. En temps que collègue du premier cycle et de la réunion des maîtres, le professeur de langue participe activement aux études pédagogiques et aux études d'enfants. Il participe aussi occasionnellement aux réunions de classe organisées par le professeur de classe pour présenter sa matière et rencontrer les parents. Le professeur de langue s'il est à temps plein, a aussi des responsabilités administratives autres que ses tâches d'enseignant. Il ou elle est tenue de participer aux réunions des maîtres ainsi qu'aux autres événements de l'École.

Pré-requis pour le poste :

1. La formation en Pédagogie Waldorf.
2. Une autorisation légale d'enseignement du Québec ou une tolérance.
3. La capacité d'accomplir des tâches diversifiées avec confiance.
4. Des compétences en communication : facilement abordable par les étudiants, les parents et les collègues.
5. La volonté et la capacité de travailler dans un environnement collégial et communautaire.

Rémunération

À discuter

Tâche à mi-temps pour anglais **ou** allemand

Tâche à temps plein pour anglais **et** allemand



PROFESSEUR DE MOUVEMENT ET D'ÉDUCATION PHYSIQUE DE LA 1^e ANNÉE AU SEC. II

Description de tâche

Le professeur de mouvement est un membre à part entière de la réunion des maîtres, car à l'école nous travaillons de manière collégiale. Il (elle) est le porteur de sa matière dans l'école et responsable des élèves qui lui sont confiés. La tâche d'enseignement est définie par le Collège des professeurs, elle comprend les heures d'enseignement, d'encadrement des élèves et de réunions. Il (elle) est tenu(e) d'évaluer le développement de chaque élève en relation avec la matière qu'il (elle) enseigne, du point de vue académique, affectif et social. Cette évaluation se fait sous forme écrite, 4 fois par année. En temps que collègue du premier cycle et de la réunion des maîtres, le professeur de langue participe activement aux études pédagogiques et aux études d'enfants. Il (elle) participe aussi occasionnellement aux réunions de classe organisées par le professeur de classe pour présenter sa matière et rencontrer les parents. Le professeur de mouvement s'il est à temps plein, a aussi des responsabilités administratives autres que ses tâches d'enseignant. Il (elle) est tenu(e) de participer aux réunions des maîtres ainsi qu'aux autres événements de l'École.

Pré-requis pour le poste

- Formation en dynamique spatiale ainsi que la connaissance du plan scolaire Waldorf en relation avec le développement du mouvement.
- Diplôme d'études universitaires en éducation physique
- Des compétences en communication et en relations inter personnelles; facilement abordable par les enfants, les parents et les collègues.
- La capacité de travailler dans un environnement collégiale et communautaire.

Rémunération

À discuter

Le statut reste à discuter en relation avec la tâche d'enseignement. Un statut de mi-temps est disponible si le nombre d'heures requises, est rencontré (11 h. par semaine). Un régime de retraite s'applique à tous les collègues.

Envoyer vos c.v. par courriel à
info@ersm.org
à l'attention de Francine LaTerreur